

Activité d'intégration – Utiliser la bonne trousse : un choix sensé

Récit n° 1 : Nadia A.
Récit n° 2 : Pascal B.
Récit n° 3 : Émilie C.
Récit n° 4 : Hélène D.

CONSIGNES

Pour chacun des récits proposés :

1. Lire le texte attentivement afin de prendre connaissance de l'histoire de la victime.
2. Prendre note en marge du texte des éléments qui semblent significatifs au regard du choix de la trousse à utiliser au cours de l'intervention médicosociale.
3. Se prononcer sur les deux aspects suivants :
 - a) le temps écoulé depuis l'agression sexuelle;
 - b) le désir de la victime de porter plainte à la police;
4. Enfin, choisir la trousse à utiliser au cours de l'intervention médicosociale.

Recourir à la grille intitulée *Si j'ai bien compris...* pour effectuer la démarche menant au choix de la trousse à utiliser.

Tous les récits compris dans ce document sont purement fictifs. Même s'ils sont inspirés de faits vécus et ont été validés par des professionnelles et des professionnels qui interviennent auprès des victimes d'agression sexuelle, toute ressemblance de l'un ou l'autre des personnages avec une personne réelle serait fortuite.

*Utilisation de la trousse médicosociale
sans prélèvements médico-légaux et de la trousse médico-légale*



18

1





Récit n° 1 : Nadia A.

Vendredi 2 juin 1999

Victime : Nadia A.
Copine : Caroline

Policiers patrouilleurs : Denis S. et Caroline T.
Agresseur : Éric

Nadia, âgée de 18 ans, se rend au parc municipal de Bellerivière situé à proximité de chez elle avec sa copine Caroline. Elles ont l'habitude de se promener dans ce parc peu fréquenté. Au cours de leur promenade, elles rencontrent Éric, un gars qu'elles ne connaissent pas mais qu'elles ont eu l'occasion de croiser à quelques reprises ce printemps. Éric les salue en leur faisant son plus beau sourire et elles entament une discussion amicale avec lui.

Les deux filles avaient promis à une de leurs amies de lui téléphoner au cours de la soirée pour convenir d'un lieu pour se retrouver afin d'aller danser à partir de 11 heures 30. Caroline laisse donc Nadia à sa conversation avec Éric et se dirige vers le dépanneur du coin pour téléphoner.

Sans perdre de temps, Éric profite du fait qu'il soit seul avec Nadia pour lui faire des avances. Il s'approche d'elle de façon insistante et tente de l'embrasser. Nadia recule et lui demande « d'arrêter ça » tout de suite. Éric est visiblement contrarié, le ton de sa voix change et ses gestes deviennent brusques. Il lui dit qu'il la trouve « sainte-nitouche ». Puis, il commence à rire nerveusement tout en lui faisant des attouchements. Nadia se débat et lui crie : « Lâche-moi ! » Furieux, Éric frappe violemment Nadia au visage. Elle commence immédiatement à saigner du nez. Éric la fait tomber par terre et se jette sur elle avec précipitation. Il lui enlève ses petites culottes de force et tente de la pénétrer avec ses doigts. Nadia se débat tellement qu'il n'y arrive pas.

Alertée par les cris de Nadia, Caroline accourt et tente de la dégager de l'emprise d'Éric. En vain, car ce garçon est très fort physiquement. Elle cherche de l'aide autour d'elle. Il n'y a personne. Elle aperçoit alors une bouteille de bière vide. Elle s'en empare et elle en assène un coup sur la tête d'Éric. Sous le choc, le verre de la bouteille se brise et fait une entaille bien nette sur le cuir chevelu d'Éric, tout près du cou. Bien qu'un peu ébranlé, celui-ci continue néanmoins à utiliser la force pour immobiliser Nadia. Caroline tente à nouveau de l'arrêter en agrippant son chandail. Elle remarque que le col de ce vêtement est tout imbibé de sang. Éric repousse alors violemment Caroline qui tombe à la renverse. Finalement, Éric prend la fuite en lançant des injures aux deux filles.

Nadia et Caroline se relèvent, se regardent et voient que leurs vêtements sont tachés de sang. Nadia se palpe un peu partout et déclare qu'elle n'est pas blessée, mis à part son nez qui est sensible du côté droit.

Dans la demi-heure qui suit, à la demande de Nadia, Caroline appelle le 911 pour obtenir de l'aide. Nadia sait déjà qu'elle veut porter plainte contre son agresseur. Elles sont conduites à 21 heures 30 au centre désigné pour l'intervention médicosociale par Denis S. et Caroline T., policiers patrouilleurs.



Récit n° 1 : Nadia A.

1) Ma perception de la pertinence des prélèvements médicolégaux à effectuer

Cocher les cases appropriées.

A. L'agression sexuelle ou la dernière agression sexuelle remonte à ...

A. Temps écoulé depuis l'agression sexuelle	
<input type="checkbox"/>	5 jours ou moins
<input type="checkbox"/>	6 jours ou plus

B. La position actuelle de la victime au sujet de la décision de porter plainte à la police est...

B. Désir de porter plainte à la police	
<input type="checkbox"/>	Veut porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne veut pas porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne sait pas si elle veut porter plainte

Selon moi, l'instrument à utiliser en pareille situation serait...

<input type="checkbox"/>	La trousse médicosociale sans prélèvements médicolégaux
<input type="checkbox"/>	La trousse médicolegale

2) Y a-t-il lieu de faire des prélèvements à Caroline? Si oui, lesquels?



Récit n° 2: Pascal B.

Mercredi 15 mai 1999

Victime: Pascal B. **Policier:** Gilles C. **Infirmière:** Marie-Claude M.
Parents: Nicole M. et Jean B. **Médecin:** Claude P. **Travailleuse sociale:** Pauline T.
Agresseur: Michel L. **DPJ:** Lucie B.

Pascal a 4 ans. Il est amené à 19 heures 45 au centre désigné par ses deux parents, Nicole et Jean. Gilles, un policier patrouilleur, les accompagne.

Marie-Claude, l'infirmière du centre désigné, accueille Pascal et ses parents. Dès le premier contact, elle perçoit que ceux-ci sont catastrophés même s'ils essaient de ne pas le laisser paraître en présence de Pascal.

L'infirmière demande qu'un des deux parents accompagne Pascal dans la salle d'attente pendant qu'elle rencontre l'autre afin de recueillir le récit de l'agression. Dès le début de l'entrevue, qui se déroule avec le père, celui-ci raconte qu'en fin d'après-midi, il a surpris Pascal dans sa chambre avec son ami Philippe, 4 ans lui aussi, alors que tous les deux étaient nus, s'amusant à se toucher le pénis. Jusque-là, rien d'alarmant, de dire Jean.

Ce qui a inquiété les parents au plus haut point, c'est d'apprendre, au cours de la conversation qu'ils ont eue avec Pascal pendant le souper, que c'est Michel, l'éducateur de la garderie Sans Souci, qui lui a appris ces « trucs-là ». À partir des descriptions spontanées de Pascal, Nicole et Jean comprennent que Michel lui a fait des attouchements et une fellation. Au dire de Pascal, la dernière fois que l'éducateur l'a amené dans les toilettes pour « ça », c'est ce matin, tout de suite après la collation. Toujours selon Pascal, c'était un jeu. Michel ne lui a pas fait mal et ne l'a pas forcé.

Sous le choc de la révélation, les parents de Pascal ont d'abord pensé qu'il ne fallait pas ébruiter la chose. Mais, après en avoir parlé ensemble, ils ont convenu d'agir au plus vite. Jean et Nicole savent déjà qu'ils veulent porter plainte à la police contre l'agresseur de leur enfant.

Finalement, vers 19 heures 15, Jean a appelé le 911 pour demander quoi faire dans une telle situation. Un policier patrouilleur a rejoint Jean et Nicole à leur domicile, puis les a conduits, en compagnie de Pascal, au centre désigné pour l'intervention médico-sociale.



Récit n° 2 : Pascal B.

Si j'ai bien compris...

Cocher les cases appropriées.

A. L'agression sexuelle ou la dernière agression sexuelle remonte à ...

A. Temps écoulé depuis l'agression sexuelle	
<input type="checkbox"/>	5 jours ou moins
<input type="checkbox"/>	6 jours ou plus

B. La position actuelle des parents de la victime au sujet de la décision de porter plainte à la police est...

B. Désir de porter plainte à la police	
<input type="checkbox"/>	Veulent porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne veulent pas porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne savent pas s'ils veulent porter plainte

Selon moi, l'instrument à utiliser en pareille situation serait...

<input type="checkbox"/>	La trousse médicosociale sans prélèvements médicolégaux
<input type="checkbox"/>	La trousse médicolégale



Récit n° 3 : Émilie C.

Jeudi 1^{er} décembre 1999

Victime : Émilie C.
Mère : Jeanne S.
Agresseur : Pierre L.

Infirmier : Benoît P.
Travailleuse sociale : Anne C.

Médecin : Jean-Yves F.
DPJ : Martine L.

En soirée, Émilie, 13 ans, se trouve chez sa meilleure amie, Josianne, qui a organisé une petite fête.

À cette occasion, elle voit Pierre, le grand frère de Josianne, qui est âgé de 15 ans. Depuis quelque temps, celui-ci se montre entreprenant envers elle. D'un côté, elle trouve cela flatteur, mais en même temps, elle ressent un certain malaise. Toujours est-il qu'au cours de la soirée, Pierre trouve un prétexte pour l'attirer dans sa chambre. Une fois seuls, il commence à l'embrasser doucement. Elle apprécie ce contact physique jusqu'au moment où il se permet de relever sa jupe et de la déshabiller. Émilie exprime clairement qu'elle ne veut pas aller plus loin et qu'elle se trouve trop jeune pour commencer à faire l'amour. Il argumente que toutes les filles de son âge le font... Malgré sa résistance, Pierre la retient fermement en serrant ses poignets et tente de la pénétrer dans le vagin. Comme elle se plaint que ça lui fait mal, il s'arrête. Aussitôt dégagee, Émilie quitte la chambre de Pierre avec précipitation.

De retour chez elle vers 11 heures, Émilie se plaint à sa mère, Jeanne, d'une sensation de brûlure lorsqu'elle urine. Voyant que sa fille ne semble pas dans son état normal, Jeanne la questionne sur sa soirée. Émilie finit par lui raconter ce qui vient de lui arriver. Sa mère appelle immédiatement la police. Émilie se sent sale et éprouve le besoin de se changer et de se laver. Elle n'en a pas le temps car les policiers patrouilleurs se présentent à son domicile peu de temps après avoir été appelés. Ceux-ci conduisent Émilie et sa mère au centre désigné pour l'intervention médicosociale. Il est alors 11 heures 30.

La travailleuse sociale qui les accueille observe qu'Émilie est un peu nerveuse mais qu'elle garde le contrôle sur elle-même. Par contre, elle trouve que la mère de celle-ci est très anxieuse. Elle pleure et ne tient pas en place. Elle s'inquiète des conséquences que cette agression va avoir sur sa fille. De plus, Jeanne ne sait pas ce qu'elle doit faire au sujet de la plainte contre l'agresseur d'Émilie. Même si elle a appelé les policiers, elle dit qu'elle craint que son ex-mari, contre qui elle est en bataille juridique, ne l'accuse d'être une « mauvaise mère » s'il est mis au courant de l'agression. Émilie ne tient pas à ce qu'une plainte soit portée contre Pierre car elle ne veut pas que ses amis sachent ce qui lui est arrivé. Par contre, la mère et la fille sont toutes les deux d'accord pour qu'Émilie soit examinée par un médecin et ait certains tests « au cas où... ». Elles décideront si elles portent plainte aux policiers plus tard.

Récit n° 3 : Émilie C.

Si j'ai bien compris...

Cocher les cases appropriées.

A. L'agression sexuelle ou la dernière agression sexuelle remonte à ...

A. Temps écoulé depuis l'agression sexuelle	
<input type="checkbox"/>	5 jours ou moins
<input type="checkbox"/>	6 jours ou plus

B. La position actuelle de la mère de la victime au sujet de la décision de porter plainte à la police est...

B. Désir de porter plainte à la police	
<input type="checkbox"/>	Veut porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne veut pas porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne sait pas s'elle veut porter plainte

Selon moi, l'instrument à utiliser en pareille situation serait...

<input type="checkbox"/>	La trousse médicosociale sans prélèvements médicolégaux
<input type="checkbox"/>	La trousse médicolegale



Récit n° 4 : Hélène D.

Dimanche 9 mars 1999

Victime : Hélène D. **Intervenante psychosociale :** Geneviève R.
Agresseur : Mathieu H. **Médecin :** Sylvie W.

Hélène est âgée de 54 ans. Elle est veuve depuis un peu moins de six mois. Gaston, son mari, est mort subitement d'une crise cardiaque alors qu'ils étaient en vacances ensemble à Cuba. Hélène se relève difficilement de cette épreuve.

Il y a quelques jours, un carreau de la fenêtre de sa chambre se brise sans qu'elle sache comment. Après quelques hésitations, Hélène se permet de demander à Mathieu, le mari de sa fille unique Catherine, de venir à la maison pour réparer la fenêtre en question. Elle craint toujours de déranger... Mathieu accepte de lui rendre ce service avec empressement. Il promet d'aller chez elle le samedi suivant.

Mathieu se présente comme convenu en fin d'avant-midi. Dès l'instant où il franchit le seuil de la porte de la chambre d'Hélène, Mathieu la regarde étrangement. Il répare la fenêtre. Pendant ce temps, Hélène lui prépare du café qu'elle lui apporte dans la chambre tout en lui disant combien elle apprécie qu'il la dépanne ainsi. Elle lui tient compagnie et lui fait la conversation. Hélène remarque cependant que Mathieu est vraiment très nerveux.

À la fin, vers 16 heures, au moment où Hélène se prépare à sortir de sa chambre, sans prévenir, Mathieu bondit sur elle. Il l'agrippe aux poignets et la maintient ainsi fermement. Il lui dit qu'il a tout de suite compris quelle était la « vraie raison » pour laquelle elle lui avait demandé de venir dans sa chambre à coucher. D'une poussée vigoureuse, Mathieu fait tomber Hélène sur son lit. Stupéfaite, elle tente de se relever, mais il l'en empêche en se couchant sur elle de tout son poids, après avoir baissé son pantalon.

Hélène est terrorisée devant cet homme qu'elle ne reconnaît plus. Elle paralyse sous l'effet de la peur. Mathieu lui enlève ensuite ses vêtements en bas de la ceinture et lui fait une pénétration vaginale en prononçant des paroles vulgaires. Mathieu a une éjaculation à ce moment-là.

Avec une attitude de mépris, Mathieu remet lentement son pantalon cependant qu'Hélène demeure figée, incapable de réagir. Juste avant de partir, Mathieu se tourne vers Hélène et lui dit : « Si tu racontes ce qui vient de se passer ici à Catou, je vais lui dire que c'est toi qui m'as fait des avances. Je sais qu'elle va me croire. Elle ne te le pardonnera jamais... » Puis, Mathieu quitte la maison d'Hélène comme si de rien était.



Hélène est désespérée. Elle est incapable de pleurer ou de faire quoi que ce soit d'autre. Repliée sur elle-même, elle garde le lit tout le reste de la journée. Après une nuit agitée par de terribles cauchemars, elle se décide enfin à composer le numéro de la ligne d'urgence pour les agressions sexuelles afin d'obtenir de l'aide. L'intervenante lui recommande de se rendre tout de suite au centre désigné pour l'intervention médicosociale.

Hélène prend un taxi et s'y présente seule à 8 heures 30 du matin. Elle raconte tout à l'intervenante psychosociale qui l'accueille. Elle insiste sur le fait qu'elle ne veut « absolument pas » porter plainte contre son gendre. Elle sait maintenant que Mathieu est capable de tout. Elle craint pour sa fille et pour elle-même. Elle est consciente qu'elle ne pourrait en supporter davantage.

Récit n° 4 : Hélène D.

Si j'ai bien compris...

A. L'agression sexuelle ou la dernière agression sexuelle remonte à ...

A. Temps écoulé depuis l'agression sexuelle	
<input type="checkbox"/>	5 jours ou moins
<input type="checkbox"/>	6 jours ou plus

B. La position actuelle de la victime au sujet de la décision de porter plainte à la police est...

B. Désir de porter plainte à la police	
<input type="checkbox"/>	Veut porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne veut pas porter plainte
<input type="checkbox"/>	Ne sait pas si elle veut porter plainte

Selon moi, l'instrument à utiliser en pareille situation serait...

<input type="checkbox"/>	La trousse médicosociale sans prélèvements médico-légaux
<input type="checkbox"/>	La trousse médico-légale